



Tartegnin, le 9 mai 2022

# MUNICIPALITÉ DE TARTEGNIN

PREAVIS MUNICIPAL N° 01/2022

## RAPPORT DE GESTION 2021 DE LA MUNICIPALITE DE TARTEGNIN

Au Conseil général de Tartegnin,

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes, la Municipalité vous présente son rapport de gestion de l'année 2021. Ce dernier relate :

- les activités essentielles écoulées,
- les résultats financiers influents ainsi que
- les affaires/projets réalisés ou en cours de développement.

### Introduction

En 2021, la Municipalité a tenu 46 séances. Elle a participé à de nombreuses séances pour le village et la région et a représenté la Commune de Tartegnin auprès des organismes intercommunaux.

### LES ACTIVITES COMMUNALES

#### PATRIMOINE ET BATIMENTS

Les bâtiments communaux ont reçu un entretien courant tout au long de l'année pour les maintenir en bon état.

Concernant l'auberge communale, sur les quatre oppositions restantes, trois ont été levées en 2021 suite aux propositions d'améliorations du projet. Nous sommes en discussion avec le dernier opposant et la procédure suit son cours.

#### FORÊTS

Mentionné dans le rapport de gestion 2020, le plan de classement des arbres de la Commune de Tartegnin est en attente à la Direction Générale de l'Environnement car le Canton est en pleine révision de son règlement cantonal. Aussi, nous attendons patiemment que la Direction Générale de l'Environnement aille de l'avant avec son règlement pour qu'elle puisse se déterminer sur le plan de classement des arbres de Tartegnin.

En 2021, une coupe de bois a été effectuée dans les forêts ainsi que l'entretien de l'étang Pré Crétin et la rénovation de la passerelle.

#### **CONSTRUCTIONS PRIVEES**

Nous collaborons toujours avec le service technique intercommunal du district de Nyon pour la gestion des constructions privées.

En 2021, 4 demandes de permis de construire ont été délivrés.

#### **PAROISSES**

Église et paroisse Catholique de Saint-Joseph à Rolle : une séance a été organisée concernant l'entretien courant et la réfection de l'église St-Joseph de Rolle. Aucun accord n'a été trouvé pour le moment. Les comptes 2021 ont été validés. La délégation remarque que ces comptes sont beaucoup plus clairs depuis la division de certains postes. Tartegnin est la plus petite des 11 communes de l'Association paroissiale catholique romaine de Saint-Joseph à Rolle.

Paroisse du Cœur de la Côte et son Presbytère : les comptes finaux 2021 sont bénéficiaires.

#### **CIMETIERE**

Seul de l'entretien courant a été effectué au cimetière.

#### **POPULATION**

Au 31 décembre 2021, le nombre d'habitants à Tartegnin était de 241, regroupant pas moins de 15 nationalités différentes.

En 2021, il y a eu 31 arrivées contre 31 départs de la commune et 2 déménagements au sein de la commune.

Nous avons dénombré 3 naissances et 2 décès.

#### **PARTICIPATION A LA COHESION SOCIALE (PEREQUATION INDIRECTE)**

Dans les comptes 2021, les chiffres de la facture sociale (720) ne sont que provisoires et basés sur ceux fournis par le Canton.

Comme nos rentrées fiscales ont continué à diminuer ces dernières années, la valeur du point d'impôt communal a baissé et par conséquent les factures liées à la péréquation cantonale. Ceci malgré le fait que le montant global de la cohésion sociale du Canton de Vaud continue d'augmenter.

#### **DÉCHETTERIE (INTERCOMMUNALE)**

Nous pouvons identifier, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, une stabilité dans la régularité du fonctionnement opérationnel mais également financier de notre déchetterie. Comme en 2021, nous avons aussi dû organiser un processus d'accès limité et contrôlé à l'entrée de ladite déchetterie pendant quelques semaines. L'ensemble des utilisateurs et utilisatrices a parfaitement compris la mise en place de ces mesures et aucun problème n'a été identifié.

Suite au démarrage de la nouvelle municipalité et au changement de statut d'employé communal à municipal de notre collègue, Monsieur Pierre-Alain Blanchard, nous avons formalisé l'engagement de l'ancien « remplaçant » officiel, Monsieur Joël Michon qui s'est vu attribuer la responsabilité de la déchetterie, avec un contrat à durée indéterminée à 10%, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le remplaçant officiel de Monsieur Michon est notre concitoyen et ancien municipal, Monsieur Jacques Serneels.

Sans tomber dans de la redondance, nous confirmons que les efforts planifiés par votre Municipalité, et parfaitement mis en œuvre par notre ex-employé communal et son successeur pour 2021, ont été « payants ».

### **RÉSEAU D'EAU (EC = EAUX CLAIRES / ESP = EAU SOUS PRESSION / EU = EAUX USÉES)**

Pour rappel, en été 2019, en période d'étiage des sources, il a été constaté sur la conduite principale d'alimentation du réservoir, une perte d'eau et une différence importante de débit lors de pluie et de fortes précipitations météorologiques. Nous avons donc fonctionné, toute l'année 2020, mais également une partie de 2021, avec une alimentation du village par le réseau d'Essertines-sur-Rolle.

Des travaux importants de réfection ont été entrepris après le printemps 2021, travaux validés par le Conseil général par préavis, Ces travaux se sont parfaitement déroulés, sous une supervision de notre municipal, de notre ingénieur conseils, mais également contrôlés par plusieurs services de l'Etat de Vaud. En effet ces travaux ont été complexes de par l'implication de la Romande Energie (passage de nos conduites sous leurs lignes, lignes qui seront enterrées ultérieurement) et du passage très technique du ruisseau du Flon. La mise en conformité formelle de cet ouvrage a été validée par les différentes analyses d'eau demandées par le canton, à notre entière satisfaction.

Nous rappelons également que la taxe obligatoire quant aux micropolluants de Frs. 9.00/habitant est toujours intégrée dans le décompte de la STEP AIER (Association Intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de Rolle et environs).

### **MUNICIPALITE**

L'année 2021 a été marquée par les élections générales communales.

La nouvelle Municipalité est entrée en fonction au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Par ce préavis, nous tenons, encore une fois, à remercier Madame Marlyse Dentan, Syndique sortante ainsi que Messieurs Michaël Duc et Jacques Serneels, Municipaux sortants, pour leur travail et leur investissement pour notre village.

### **ADMINISTRATION**

La Municipalité tient à remercier ses collaborateurs, Monsieur Jean-Daniel Quiblier, boursier, Madame Céline Etoupe, secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants.

Nos remerciements vont aussi à M. Pierre-Alain Blanchard pour son travail au sein de notre commune.

La petite entreprise de Madame Sonia Rodrigues s'occupe de l'entretien des locaux de l'administration et du bâtiment communal.

Monsieur Guillot, archiviste mandaté par la Municipalité a poursuivi son travail de mise à jour des archives communales.

La Municipalité souhaite également remercier toutes les entreprises et bureaux techniques mandatés par ses soins qui ont collaboré avec la commune lors des divers travaux.

### **MANIFESTATIONS**

Malheureusement, la Municipalité n'a pas pu organiser de manifestations en 2021 en raison des directives fédérales et cantonales.

Aucune sortie pour les Entr'ainés n'a pu être organisée durant l'année 2021 pour les mêmes raisons.

Les tables d'hôtes n'ont repris qu'en août 2021 et se déroulent dorénavant uniquement tous les 2 mois. En remplacement et durant la première moitié de l'année 2021, deux repas, concoctés par Ô Drey Saveurs Gourmandes, ont été apportés au domicile des aînés. En plus, des paniers garnis leurs ont été offerts à Noël.

## **POLICE**

La Gendarmerie de Rolle nous a transmis son rapport concernant les événements passés en 2021 sur notre territoire communal. Il est à relever qu'aucun délit majeur n'a été commis l'an passé dans notre commune.

Toutefois, on déplore un incident de cybercriminalité même dans notre commune. La Gendarmerie nous encourage à faire preuve de vigilance lors d'activités sur internet.

La Gendarmerie nous remercie et nous incite également à continuer de veiller à la sécurité de tous et donc de lui transmettre nos observations d'incidents ou d'individus suspects.

## **SITUATION SANITAIRE**

En raison des directives cantonales et fédérales, comme en 2020, des masques et du gel hydroalcoolique ont été mis à disposition des employés ; un plexiglas est resté en place sur le comptoir de l'administration communale. Il a été procédé à la désinfection systématique des locaux avant et après les diverses séances et nous avons naturellement appliqué les directives formelles pour que l'ensemble de la Municipalité, y compris les membres du bureau, soient protégés au mieux !

Durant cette année, nous avons pu reprendre un rythme adéquat de séances, tout en privilégiant les endroits choisis, afin de respecter les distances et le mode opératoire imposé par la Confédération, le Canton et notre Préfecture du district de Nyon.

Nous avons également eu accès gratuitement à la salle de rythmique de la commune voisine, pour les séances du Conseil général et remercions, par ce présent préavis, la commune de Gilly.

## **LES ACTIVITES INTERCOMMUNALES**

### **CONSEIL INTERCOMMUNAL DE RÉGION DE NYON**

Madame Danielle Collomb est toujours la représentante du Conseil général lors des Conseils Intercommunaux. Monsieur Daniel Emery est son suppléant. Pour la Municipalité, Madame Heidi Herzog est la déléguée. Le syndic, Monsieur Stéphane Jayet s'est vu nommé responsable politique du dicastère « Tourisme » au 1<sup>er</sup> mars 2021 et a rejoint, par conséquent, le Comité de Direction (CODIR) de la Région de Nyon.

Malgré les restrictions liées à la pandémie, Région de Nyon a pu organiser 6 séances plénières, en présentiel, du Conseil intercommunal ; dont une séance d'installation du Conseil intercommunal pour la mise en place de la nouvelle législature 2021-2026.

Les membres du Conseil intercommunal se sont prononcé sur un total de 19 préavis durant l'année 2021. Les préavis portaient sur des sujets aussi variés que :

1. La mobilité : soutien au fonctionnement du réseau VLS (vélo en libre-service), la poursuite du financement des bus nocturnes, une revue détaillée de l'état du fonds TP (transports publics) et l'accompagnement opérationnel de la fin du programme 2010-2020, le réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle ;
2. Le financement de la culture et du tourisme : Télé Dôle (cautionnement), le soutien des activités du Théâtre de Rolle pour la période 2022-2025 ;

3. La suite des deux réseaux pour la protection de la nature et de la biodiversité : le financement de la 2<sup>e</sup> phase des réseaux agroécologiques (Cœur de la Côte et Nyon Région) ;
4. La continuation des investissements dans le cadre du DISREN : 2<sup>e</sup> étape de la requalification de la Route Suisse (RC1) en traversée de Coppet, 2<sup>e</sup> phase d'aménagement du Col de la Givrine, le réaménagement de la plateforme de la gare de Rolle ;
5. Grand Genève : approbation du projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération,

ainsi que les préavis inhérents au fonctionnement d'une association intercommunale : Bilan, Budget, Indemnités, Compétence d'engager des dépenses imprévisibles, Autorisation de plaider, Acquisition d'un système de vote électronique.

### **ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE (ARAS) DU DISTRICT DE NYON**

L'ARAS du district de Nyon est une association de communes au sens de la Loi sur les Communes. Son siège est à Nyon et les 47 Communes du district en sont membres. Madame Sylvie Mery est la représentant de la commune au Conseil intercommunal.

L'ARAS a deux buts principaux :

1. L'application des dispositions de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003 (Centre Social Régional CSR).
2. L'application du Règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales (RAAS) (Agences d'assurances sociales AAS).

La réalisation de ces tâches est confiée au Centre social régional (CSR, basé à Nyon) pour ce qui concerne la LASV et aux Agences d'assurances sociales (AAS, à Nyon et Gland) pour le RAAS.

A relever que l'Agence d'assurances sociales de Nyon intègre également un Centre Régional de Décision (CRD) en matière de PC Familles. Cet organe est en charge d'examiner le droit et d'octroyer s'il y a lieu les prestations financières prévues par ce dispositif, dont le but est d'apporter un « coup de pouce » aux familles ayant un revenu qui ne permet pas de couvrir leurs charges (selon certaines normes).

Au 31 décembre 2021, l'ARAS emploie 52 collaborateurs (41.85 EPT).

### **CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)**

Le CSR a pour missions principales d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI), conformément à la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003.

Nombre de dossiers RI

Pour Tartegnin, aucun dossier RI n'est ouvert en 2021.

L'augmentation régulière du nombre de dossiers que l'on connaissait il y a plusieurs années est une tendance qui a disparu, allant jusqu'à s'inverser sur les derniers exercices. Alors que l'on aurait pu s'attendre à une forte augmentation des demandes en raison des conséquences économiques de la pandémie, l'exercice 2021 s'inscrit dans la même tendance.

## **ASSOCIATION ENFANCE & JEUNESSE**

Monsieur Daniel Emery est le représentant du Conseil général lors des Conseils intercommunaux, Madame Graziella Jayet, sa suppléante. Monsieur Cédric Gremaud est délégué de la Municipalité et Madame Sylvie Mery membre du comité de direction (CODIR).

Notre association, qui est depuis 5 ans le guichet unique pour les prestations préscolaires, parascolaires et scolaires des enfants et des familles des 11 communes qui la composent, a vécu une année 2021 exceptionnelle, marquée par les effets de la pandémie et par un important changement dans son organisation opérationnelle.

Les effets de la pandémie et ses vagues successives de variants, ont affecté tous les secteurs. Les absences COVID, les quarantaines, les mesures sanitaires et les réglementations changeantes, le télétravail, ont nécessité une flexibilité et adaptation constante de la part de toutes les équipes et de leur responsable afin de garantir la continuité des activités à tous les niveaux et la prise en charge des enfants dans les différents secteurs. Les directions de structures ont dû réorganiser quasi quotidiennement leur planification et le secteur de l'accueil familial a également été affecté par les absences et quarantaines des accueillantes ou des membres de leur famille. Une extension d'une UAPE de notre réseau a dû être fermée une semaine en décembre face à l'impossibilité de trouver du personnel de remplacement. Tous ceci a touché également le suivi administratif et la facturation.

La bibliothèque a dû mettre en place des mesures spéciales pour assurer les prestations auprès des lecteurs du public et du scolaire et les équipes de conciergerie ont continués à œuvrer dans un contexte sanitaire difficile.

L'année 2021 a également été marquée par une nécessité impérieuse de faire un arrêt sur image de notre organisation administrative et opérationnelle. En 5 ans, nous avons eu une évolution très rapide et importante dans notre offre de places d'accueil, de lieux d'accueil, de bâtiments scolaires, de reprise de tâches déléguées canton-communes, de création de postes de travail, d'intégration d'équipe (concierges du Martinet) et de spécialisation de certaines de fonctions (RH, Compta, informatique). Notre organisation opérationnelle et managériale n'a pas suivi cette évolution de la même manière et le CODIR a entendu le besoin de la part des équipes administrative et de structures de revoir ce mode de fonctionnement. Un diagnostic d'organisation a été fait par une société qui a constaté les besoins de consolidation et amélioration des conditions de travail, tant d'un point de vue logistique (outils, espace de travail) que d'organisation (redéfinition des responsabilités, d'organigramme). Le service de personne de confiance, ainsi que l'inspection cantonale du travail ont également attiré notre attention sur l'obligation de créer ou renforcer les mesures liées à la santé et sécurité au travail. L'annonce du départ de sa Directrice a également fortement marqué la fin de l'année 2021. Une conduite provisoire immédiate de la direction a été mise en place, composée de la présidente et un membre du CODIR avec en soutien le CODIR dans son ensemble selon les dicastères respectifs. Le mandat d'une Direction ad interim a également été mis en place (mi-janvier 2022) et avec la contribution de chaque responsable de secteur, le maintien et la gestion des activités sont assurés pendant le recrutement de la nouvelle Direction.

Nous avons eu un fonctionnement de « start-up » pendant 5 ans qui a nécessité des capacités à créer, imaginer et mettre en place tous les éléments du « guichet unique Enfance & Jeunesse ». Nous sommes passés de 2 petites associations à une importante organisation qui doit assurer la mission des communes dans des secteurs de plus en plus régulés et exigeants. Ce changement et cette réorganisation ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2022.

## Places d'accueil

Type d'accueil	Structures	Lieux	Nbre Places 2021
<b>Pré-scolaire</b> (crèches + accueil en milieu familial)	EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	44
	CVE La Barcarolle	Rolle	66
	Crèche La Girolle	Rolle	44
	Accueil en milieu familial	-	207
<b>Para-scolaire</b> (unités d'accueil pour écoliers + accueil en milieu familial)	UAPE EVE Bellefontaine	Mont-sur-Rolle	12
	UAPE La Grande Echelle + Annexe Le Prieuré à Perroy	Mont-sur Rolle	48 24 } 72
	UAPE La Barcarolle	Rolle	36
	UAPE Arc-en-Ciel + Annexe La Bande'Rolle	Rolle	48 15 } 63
	UAPE Le Cygne	Rolle	24
	UAPE La Petite Poste	Dully	36
	UAPE Les Vents d'Anges	Gilly	36
	Accueil en milieu familial		108

**PROTECTION CIVILE ET SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS**

Les rapports de gestion de ces deux entités sont disponibles auprès de notre administration.

SDIS Etraz-Région : après bouclage des comptes 2021, ceux-ci se soldent par un résultat positif se montant à CHF 130'655.51 en raison de la pandémie et au report de l'entrée dans la nouvelle caserne d'Aubonne. Au vu du résultat 2021, le CODIR a décidé de rembourser à chaque commune la somme de Fr. 4.00/habitant, soit CHF 932.00 pour Tartegnin.

**Conclusions**

Ce rapport de gestion, sans être exhaustif, relève les activités essentielles de la Municipalité, de l'administration et des employés de la Commune.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**Le Conseil général de Tartegnin**

- vu le préavis de la Municipalité n° 01/2022;
- oui le rapport de la commission de gestion chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

**décide**


- d'approuver la gestion de l'exercice 2021 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 12 mai 2022, pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  
Stéphane Jayet



La Secrétaire  
Céline Etoupe

The image shows the official seal of the Municipality of Tartegnin. It is a circular emblem with a central shield. The shield features a crown at the top, a shield with a cross, and the words 'LIBERTÉ' and 'PATRIE' on either side. The outer ring of the seal contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'DE TARTEGNIN' at the bottom. The seal is positioned between two handwritten signatures. The signature on the left is in black ink and is signed 'Stéphane Jayet'. The signature on the right is in blue ink and is signed 'Céline Etoupe'.